

**PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le 18 novembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au rez-de-chaussée du foyer municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 13 novembre 2020

Présents : Mmes, MM. – Christel AVIGNON BELKHIR – Agnès BELLAGAMBA – Richard BLETON – Damien BRUNET – Yves CHAREYRE – Nadine CHOCRAUX – Philippe COLORICCHIO – Dominique ESCURE – Amandine JAMY – Odile LABROY – Vincent LACAZE – Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER – Juan VASCHALDE – Georges VELUIRE

Procuration : Mme Laurence DELBECQ à M. Vincent LACAZE

Secrétaire de séance : Mme Cécile RIVIER

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal : 2 DIA : 600 route des saules – 95 route d'Anneyron

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 octobre 2020.

Votants : 19 Pour : 19

DECISIONS MODIFICATIVES

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

ENTREE ROUTE D'EPINOUZE

Il est proposé d'inscrire des crédits afin de solder le marché d'IDVERDE pour un montant de 14 700 € à prélever sur l'opération maison de santé.

Votants : 19 Pour : 19

ALARME INTRUSION ECOLE MATERNELLE

Suite à la demande de la Trésorerie d'imputer la dépense en investissement il est proposé d'inscrire des crédits pour un montant de 1 200 € à prélever sur l'opération maison de santé.

Votants : 19 Pour : 19

REPRISE RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes il doit être procédé au reversement de 25 % du résultat d'investissement et de fonctionnement.

Reversement investissement de 52 654.74 € à prélever sur les dépenses imprévues pour 47 000 € et sur l'opération maison de santé pour 5 655 €.

Reversement fonctionnement de 50 800.38 € à prélever sur les dépenses imprévues pour 10 000 € et sur le chapitre charges générales pour 40 801 €.

Votants : 19 Pour : 19

SDED

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE

Il est proposé d'intégrer le groupement de commande d'achat d'électricité proposé par le SDED comme il a été fait pour le gaz. Courant 2021 il va être lancé un appel d'offres, un fournisseur sera désigné.

Votants : 19 Pour : 19

SUBVENTION FOYER

Il est proposé de solliciter une subvention pour la rénovation de l'éclairage du foyer. Le taux annuel de l'aide financière est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT. Il reste en crédit 16 000 €, perdus fin 2020 si non utilisés.

Les travaux (éclairage et isolation) peuvent être effectués en 2021.

Votants 19: Pour : 19

TARIFS CANTINE GARDERIE

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Concernant la majoration de tarifs pour non-inscription la Trésorerie nous a indiqué qu'une délibération était obligatoire pour l'application des nouveaux tarifs. Difficile à appliquer avant la rentrée de septembre 2021, car la mise en service serait facturée.

Votants : 19 Pour : 19

PARTICIPATION OBLIGATOIRE ECOLE DU SACRE COEUR

La question est reportée au Conseil municipal du mois de décembre car nous n'avons pas la liste des élèves de St-Sorlin, nous n'avons que l'effectif global

RECRUTEMENT AU TITRE D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Il est proposé, en vue d'assurer la continuité du service public, d'adopter une délibération, valable pour la durée du mandat, autorisant le Maire à recruter du personnel au titre d'un accroissement temporaire d'activité dans les différents services.

Votants : 19 Pour : 19

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Entretien locaux communaux

- Les services des prestataires extérieurs se révélant très onéreux (3 000 € par mois), l'entretien de la maison de santé, de la mairie, de la salle polyvalente et de la salle annexe va être assuré par le personnel communal. Investissement dans du matériel.

Devenir du marché du Samedi matin

- Pour le moment le marché se tiendra toujours le Samedi matin.

Frelon asiatique

- En attente d'une réponse du Département.

Arrosage des agriculteurs

- Une réunion est prévue en début d'année.

Chasse

- Aucun RDV pris.

Panneau d'affichage

- Les PV sont affichés comme habituellement.

Fossés

- Contact pris avec la Communauté de communes.

Maison de santé

- Subvention : signature cette semaine d'une convention avec la Communauté de communes. Nécessité d'avoir 2 médecins pour obtenir la subvention.
- Cabinet de téléconsultations : bientôt opérationnel. Les IDE sont en train de finaliser leur formation.
- Recherche de médecin : active avec le soutien de Mme BOIDIN et de M. JOUVET.

Plan de sauvegarde

- L'intégralité du Conseil municipal sera dans le plan de sauvegarde. Envoi par mail pour consultation.

Communication

- Les conseillers municipaux de "l'autre liste" ne se sentent pas intégrés et pensent manquer d'informations :
- Signature d'un an de loyer gratuit pour le Dr Bos,
- Création d'une cellule crise COVID.

- Réponse :
- Le niveau d'information n'est pas différent pour les 4 conseillers de "l'autre liste" que pour les autres conseillers,
- Guillaume et Dominique sont présents tous les matins, la porte de la mairie est ouverte,
- Il convient de réfléchir à une meilleure façon de communiquer,
- Ne pas hésiter à solliciter les adjoints référents des commissions pour avoir l'information.

Colis des aînés

- Distribution le 5 décembre.

Digues

- Tous les propriétaires ont validé, sauf 1 personne avec une procédure en cours.
-

Commission embellissement

- Une quinzaine de commerçants ont répondu pour les sapins.

Chaudière de l'école

- La Chaudière est en panne et est non réparable. Soudure provisoire en attendant le remplacement prévu pour 12 000 €. Problème d'antigel trop corrosif, il va falloir nettoyer tout le circuit pour le changement.

Rencontre gendarmerie

- Reportée au prochain Conseil municipal.

Conseil municipal des enfants

- Les interventions dans les classes sont reportées et les élections prévues le 10 décembre auront lieu en 2021. Les intervenants extérieurs auraient à nouveau le droit de reprendre leurs actions avec les écoles si accord de la Directrice.

Collège

- L'intervention de Dominique ESCURE auprès de Mme la Députée et du rectorat pour des postes vacants s'est révélée efficace. Le professeur de physique est arrivé et le professeur d'espagnol devrait arriver.

Tableaux numériques interactifs

- Dossier validé mis en attente de confirmation, commande en attente. Cela fera 6 classes équipées.